

Statistiques disponibles en matière

d'Égalité professionnelle H/ F

L'INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



Entreprises obligatoirement concernées : de 50 à + 1 000 salariés

	France	Isère
Index moyen	88 / 100	88 / 100

L'INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



Index moyen :

	En Isère tous secteurs	En Isère – la métallurgie
1000 salariés et plus	89/100	92/100
De 251 et 999 salariés	87/100 (-1)	86/100 (+2)
De 50 à 250 salariés	87/100 (+5)	86/100 (+3)

L'INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



Indicateur 1 : écart rémunération moyen entre les femmes et les hommes

16% ont 39 ou 40
33% ont entre 28 & 38



Indicateur 4 : pourcentage de salariées ayant bénéficié d'augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

37% ont la note max
41% ne peuvent pas calculer



Indicateur 5 : la parité dans les 10 plus hautes rémunérations

32% ont obtenu 0
19% ont obtenu 5/5



L'INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



4 entreprises ont obtenu **100/100** :

- 3 entreprises de 50 et 249 salariés
- 1 entreprises de 250 à 999 salariés

Entreprises avec un index entre **85 et 100 pts** :

- 63 % des entreprises ayant un effectif entre 251 et 999 salariés
- 71 % des entreprises de + de 1 000 salariés

Pour les entreprises dont l'index est **inférieur à 75 pts** :

- 7% des entreprises de 251 à 999 salariés
- 4% des entreprises de 50 à 250 salariés

L'INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



Autre obligation depuis décembre 2021 pour les entreprises employant plus de 1 000 salariés :

- ✓ **30%** de femmes et hommes parmi cadres dirigeants et membres d'instances dirigeantes à partir du 1^{er} mars 2026
- ✓ **40%** à partir du 1 mars 2029



Au niveau national,

- ✓ **38%** ont moins de 30% de femmes
- ✓ **17%** ont entre 40 et 59% de femmes

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



Un **nouvel accord national de branche** a été signé le 24 avril 2024.

L'ambition est de :

- ✓ **Supprimer les écarts de rémunérations** entre les femmes et les hommes
- ✓ Supprimer les écarts en matière **d'évolution de carrière** et de promotion
- ✓ Intéresser et donner envie aux femmes de **venir travailler dans l'industrie**
- ✓ Faire progresser la part des femmes dans les effectifs des entreprises
- ✓ Favoriser leurs parcours professionnels et leurs évolutions de carrière